

Dépôt : 28.09.2026
Traitement Bureau CDV : 05.10.2026
Développement/Urgence : non/non
Délai de réponse : 05.02.2027

Interpellation du Centre intitulée : Moutier, deuxième commune jurassienne la plus chère pour l'électricité

Introduction

À la suite de la publication de l'ElCom (Commission fédérale de l'électricité) sur les tarifs d'électricité dans les communes suisses, il ressort, pour le canton du Jura, que Moutier figure à la seconde place des localités où le prix du courant est le plus fort (32.32ct/kWh). <https://www.prix-electricite.elcom.admin.ch/map>

Proposition

Le Conseil municipal est prié de donner des renseignements sur l'affaire suivante :

- Comment le conseil municipal explique une telle situation ?
À titre de comparaison, la médiane suisse s'établit à 26.56 ct/kWh, ce qui place notre ville environ 22 % au-dessus.
- Moutier faisant partie du groupe SACEN, comment cela se fait-il que le prix de l'électricité ne soit pas plus concurrentiel, par rapport au groupe BKW par exemple ?
À noter que toutes les communes appartenant au groupe SACEN présentent des tarifs bien en dessus de la médiane suisse.
- Pourquoi observe-t-on une si grande différence de tarifs entre les villes de Moutier (32.32ct/kWh) et de Delémont (28.73ct/kWh) ?

Urgence

L'urgence n'est pas demandée.

Moutier, le 28 septembre 2026

Signature(s) :

Le Centre, 1^{ère} signataire : **Mme Caroline Branca (5)**
Mme Souade Wehbé, MM. Christophe Nicoulin,
Sébastien Queloz et Philippe Stäger